

# La lettre de PROSILVA FRANCE

Comité de rédaction : Bruciamacchie M., Duchiron M. S.  
37 Rue Renan - 54520 LAXOU

Décembre - 1994 - N°11

## L'édito

*Ce numéro est consacré pour une grande part à l'activité interne de notre association. Il fait en particulier un bilan partiel sur le réseau de parcelles de référence. Vous verrez (cf page 3) que je possède peu d'informations sur les placettes de niveau 1. Or à travers les contacts que j'ai pu avoir avec certains d'entre vous, je suis persuadé que d'autres dispositifs ont été mis en place ou peuvent facilement l'être.*

*Il est important que chacun contribue à la vie de l'association. Un questionnaire vient d'être envoyé aux responsables des groupes régionaux destiné à mieux connaître leurs fonctionnements, leurs souhaits, ... J'aimerais également que de manière individuelle, vous n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, expériences, ...*

*Vous savez également que nous essayons de publier un document de 40 à 50 pages décrivant les principes de la sylviculture Pro Silva ainsi que des exemples d'application. Ce travail vous*

*sera sans doute soumis pour avis (sous une forme à définir en fonction du coût de la reproduction).*

*En souhaitant encore plus d'échanges, je vous présente mes meilleurs voeux pour cette année 1995.*

BRUCIAMACCHIE Max

## Le sommaire

A propos de l'exploitation au profit d'une sylviculture douce.	Page 1
Une différence, la gestion de la lumière .....	Page 2
Réseau de placettes de référence .....	Page 3
La vie de l'association .....	Page 4
Des forestiers à l'aide des forestiers de Bosnie .....	Page 5



### A propos de l'exploitation au profit d'une sylviculture douce

Il me semble, au fil de la réflexion menée sur une sylviculture différente, plus proche de la nature, qu'il est trop fait abstraction de l'exploitation forestière. L'idéalisme qui guide notre démarche vient fatalement se heurter à la réalisation des coupes, et plus particulièrement quand on en vient au débardage des bois.

Le principe même d'une sylviculture au profit de l'arbre entraîne une récolte diffuse qui, pour le récolteur c'est-à-dire l'exploitant, va à l'encontre de la productivité. Certes le fait de cueillir les gros arbres de qualité, permet d'investir aussi dans le débardage de qualité. Il n'en reste pas moins que la recherche de l'arbre à extraire prend du temps. Il ne paraît pas possible d'échapper à cette phase qui, fatalement incombe à l'entreprise et grève ses coûts.

D'un autre côté, j'ai le sentiment d'une part d'"angélisme" chez certains gestionnaires qui idéalisent la coupe. Il s'agit d'une irresponsabilité caractérisée qui consiste à se défausser sur l'exploitant, alors que c'est au forestier de prendre les décisions qui engagent l'avenir de sa forêt et d'imaginer les conditions techniques dans lesquelles la vidange doit être effectuée.

Nous devons être conscients que ce n'est pas d'une coupe de baguette magique que l'exploitant transporte l'arbre du lieu de la coupe au bord de la route : direction de débardage, emplacement d'abattage, sujets à "sacrifier" doivent être pensés et désignés au moment du martelage. Plus que cela, la finalité recherchée doit être expliquée.

L'expérience me montre en effet que sans accompagnement de la part du gestionnaire, le réalisateur est très peu capable d'opter pour la bonne attitude. Il pourra même considérer au contraire qu'il s'agit là de contraintes insupportables, émanant de gens capricieux et incompetents.

Cette incapacité, au moins pour ce que j'en connais dans la région où je travaille, provient d'une inexpérience totale pour le travail en futaie irrégulière. Je doute d'ailleurs que l'apprentissage s'effectue aisément, car ce type d'exploitation ne peut être correctement conduit que lorsque l'opérateur possède des connaissances forestières doublées d'une véritable conscience professionnelle.

Quoiqu'il en soit, le problème à résoudre est d'autant plus difficile qu'il n'existe pas un schéma d'exploitation, mais de multiples possibilités. L'important sera de guider l'exploitant vers une de celle qui convient. Dans le cas contraire, celui-ci utilisera probablement le schéma qui répond à ses besoins et le risque est grand pour qu'il ne soit pas adapté.

Il y a tout un travail de recherche et de mise en place de techniques d'exploitation pour résoudre correctement les problèmes auxquels nous nous heurtons. Il s'agit, tout en résolvant la quadrature du cercle qui consiste à améliorer le revenu du propriétaire et à réduire le coût final de la matière, de pratiquer une sylviculture de qualité grâce à une exploitation forestière de qualité !

Le compromis à trouver est subtil et fragile. Pour réussir, il faut avoir donné une description précise des contraintes que nous nous imposons, ne pas craindre d'être sur le terrain avec des opérateurs pour montrer, faire appliquer, juger et adapter.

La prise de conscience des conséquences d'une sylviculture irrégulière sur le processus d'exploitation forestière et la productivité doit en toute logique se traduire par l'acceptation des coûts de mobilisations supérieurs à ceux induits par l'exploitation traditionnelle. La recherche de qualité ne passe en effet que par le souci du travail bien fait et ce dernier nécessite pour le moins, que l'on prenne le temps.

Bernard PALLUET



### Une différence, la gestion de la lumière

Lors de la journée Pro Silva à Esternay le 12 octobre 1991, nous nous sommes interrogés sur le nom qu'il conviendrait de donner à cette sylviculture dite "proche de la nature".

Pour ma part cette appellation me paraît convenir, si l'on s'en tient au but que s'est fixé Pro Silva : "Pro Silva vise à une gestion globale de l'écosystème forestier afin de garantir sa productivité et sa stabilité" (Professeur OTTO, dans son intervention du 8 septembre 1990 lors de l'assemblée constitutive au Mont St Odile).

Mais une gestion globale de l'écosystème forestier, pour qu'elle puisse être menée à bien, impose une sylviculture différente de celle qui a guidé et qui guide toujours le plus grand nombre de gestionnaires.

Cette gestion globale de l'écosystème forestier ne peut être menée à bien qu'à partir d'une structure irrégulière des peuplements, permettant une répartition judicieuse de la lumière à chacune de ses composantes.

Cette répartition de la lumière sera le fil conducteur de la démarche du gestionnaire. C'est à ce niveau me semble-t-il que notre sylviculture dite "proche de la nature" se distingue le plus des méthodes classiques.

Pour tenter de mettre en évidence les avantages de notre démarche, faisons une comparaison.

En structure régulière, la forêt est organisée dans l'espace et dans le temps. Les arbres y sont classés par âge, souvent par essence. Dans cette organisation, l'arbre ne peut exprimer toute sa potentialité, il est soumis à la loi de l'ensemble.

Des techniques ont été élaborées et appliquées pour essayer de concilier la lumière et cette organisation des peuplements forestiers.

- comment à partir d'un peuplement plein, éclairer et réchauffer le sol pour obtenir une régénération satisfaisante ? (coupes progressives de régénération, ...)
- à quel moment, de quelle façon et à quel rythme livrer sans dommage à la pleine lumière les semis obtenus ? (coupes d'abri, tailles de formation, ...)
- comment résoudre les problèmes liés à la densité, donc au manque de lumière, problèmes posés à chaque stade du peuplement ? (éclaircies, ...)
- comment répartir l'énergie globale reçue (la production) sur les arbres de qualité ? (désignation, balivage, ...)
- mais aussi et surtout, comment limiter les coûts de cette sylviculture, coûts liés à l'installation et à l'entretien des peuplements, coûts liés à l'exploitation de produits de faible valeur.

En structure irrégulière, la lumière est l'alliée du forestier. Distribuée du haut vers le bas, chaque arbre reçoit la quantité d'énergie dont il a besoin.

- les plus grands reçoivent sans contrainte toute la lumière dont ils ont besoin pour produire.
- un peu en dessous, les futurs producteurs sont suffisamment éclairés pour préparer leur changement de statut.
- les jeunes générations reçoivent l'éclairage tamisé autorisé par les adultes ainsi que l'abri qu'ils leur procurent pour parfaire leur éducation.

Une telle utilisation de la lumière ne peut que favoriser ou rendre possible le mélange d'essences souhaitées et la cohabitation de toutes les classes d'âge sur une même surface. Cette complémentarité des tempéraments et des âges offre les conditions optimales pour obtenir une production régulière de bois d'œuvre de qualité, tout en limitant les investissements et les frais d'entretien. Elle augmente la plasticité des peuplements face aux aléas climatiques ou économiques. Elle augmente également le nombre d'espèces végétales et animales du milieu.

Norbert CHEYLAT

... / ...

## Réseau de placettes de référence Bilan au 31/12/94

-----  
BRUCIAMACCHMax

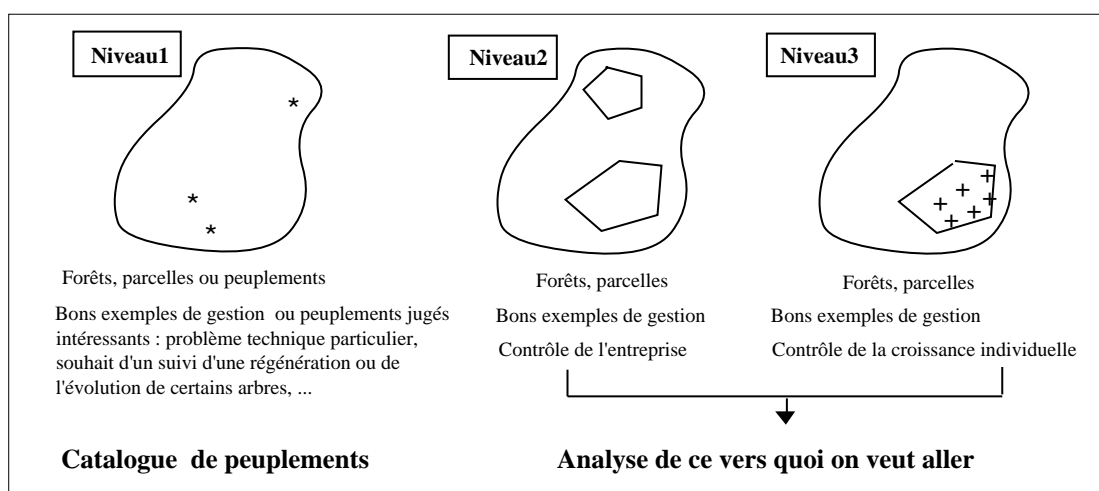
Depuis trois ans nous précaunisons la mise en place d'un réseau de placettes de référence. Ce réseau est constitué soit de forêts, soit de parcelles ou parties de parcelle. Il est structuré en 3 niveaux emboîtés les uns dans les autres.

- **Niveau 1** : Il permettra à terme de réaliser un catalogue de peuplements intéressants. Il sera constitué de forêts, parcelles ou peuplements qui peuvent être considérées comme de bons exemples d'une gestion de peuplements irréguliers, ou tout simplement de placettes permettant de suivre un problème technique particulier. Ce premier niveau constituera un réseau de placettes de démonstration qui pourront servir de vitrine à cette sylviculture.

Ce premier niveau assez souple permettra de garder une image chiffrée d'une zone jugée intéressante. Les informations à recueillir seront assez légères. Ce recensement permettra également de sélectionner certains peuplements jugés particulièrement intéressants, qui feront alors partie du deuxième niveau.

- **Niveau 2** : réseau de parcelles ou forêts de référence pour lesquelles il y aurait un suivi dendrométrique (évolution de la composition en essence, production par catégorie de produit) et économique (comptabilité des différentes recettes et dépenses, temps consacré aux différentes activités). Elles auront pour but de démontrer la rentabilité économique d'une telle sylviculture. Certaines d'entre elles feront l'objet de mesures complémentaires, et constitueront le troisième niveau.

- **Niveau 3** : réseau de placettes de mesure. Sur des parcelles ou des forêts de référence, un certain nombre de placettes permanentes seraient mises en place. Elles permettront un suivi individuel des principales caractéristiques des arbres (diamètre, hauteur, diamètre et hauteur du houppier), un suivi de l'évolution de la régénération. Chaque placette sera bien sûr décrite au niveau stationnel. Certaines de ces placettes pourront ultérieurement être utilisées pour une analyse plus fine du milieu (richesse et diversité biologique), des conditions de croissance (mesures microclimatiques : rayonnement, température, humidité de l'air, bilan hydrique, anémométrie...).



Les objectifs poursuivis sont donc multiples :

- Démontrer que les principes de la futaie irrégulière s'appliquent à un très grand nombre de cas de figure (composition en essence, fertilité du milieu, mode d'exploitation, ...).

- Ces placettes devraient permettre de mieux cerner, en fonction des souhaits du propriétaire et des possibilités du milieu, les seuils minima et maxima de matériel au delà desquels le peuplement perd sa plasticité : difficulté d'obtention d'une régénération de qualité, substitution d'essences, difficulté de gestion de la qualité des arbres... L'objectif à terme est de montrer qu'il n'y a pas de mauvaise station, mais qu'il suffit d'adapter le matériel en fonction des possibilités de la station.

- Fournir des références chiffrées et permettre une circulation de l'information : aussi bien des solutions trouvées que des questions posées.

Ces placettes se mettent en place petit à petit grâce à la volonté de certains de nos adhérents. La présente lettre de Pro Silva est l'occasion de dresser un premier bilan.

Placettes de niveau 1 : je n'ai actuellement en ma possession que deux références pour ces placettes de niveau 1. Elles ont été respectivement mises en place par le groupe Ile de France/Champagne (Lycée Agricole de Crézancy, 02 400 Verdilly; personne à contacter M. Yann SOREL) et par le groupe Auvergne (commune de Retournac; personne à contacter Mme Françoise ALRIC).

Les pages 4 et 5 reprennent l'exemple du groupe Ile de France.

Je suis persuadé que d'autres placettes ont été mises en place. Si tel est le cas, il ne vous reste plus qu'à faire le dernier petit effort de m'envoyer une copie des fiches de description.

### Placettes de niveaux 2 et 3

Le tableau situé page 5 fournit la liste des placettes de niveaux 2 et 3 actuellement disponibles. Les premières placettes ont été mises en place dans le cadre de l'ENITEF, mais la mise en place de placettes n'a véritablement démarré qu'avec la création de l'AFI (Association Futaie irrégulière, 2 rue Mairet, 25 000 Besançon). Cette association créée avec l'aide des S.R.F.B. et C.R.P.F Bourgogne et Franche-Comté regroupent des experts forestiers privés adhérents de Pro Silva.

Ces placettes de niveaux 2 et 3 sont plus lourdes à mettre en place. Elles nécessitent de rechercher des financements auprès de l'Etat, des Régions ou des Départements. C'est pourtant une opération qui progresse relativement bien, et cela grâce au rôle leader de l'association AFI. Il y a actuellement 13 dispositifs d'installés, d'autres sont en projets, de nouvelles régions sont intéressées.

... / ...

# Exemple de fiches descriptives de niveau1 - Cas de Verdilly

## Placettes de démonstration

Fiche 1.1

### Propriétaire et personnes à contacter

Propriétaire		Personne à contacter	
Nom	Lycée Agricole de Crézancy	Nom	SOREL
Prénom		Prénom	Yann
Adresse	02 400 Verdilly	Adresse	CFPPA de Verdilly 02 400 Verdilly
		Fonction	Enseignant

Nom de la personne proposant cette forêt Yann SOREL	Groupe régional Pro Silva Ile de France / Champagne
--	--

### Localisation de la forêt

Région administrative Picardie  
Région naturelle Tardenois  
Commune Verdilly  
Surface 8,2 ha

### Nature du propriétaire

Etat   
Commune   
Ets Publics   
Ets Privés   
Famille   
Sté financière   
Institutionnel   
Sté de personnes   
Filière bois   
Autres

(Localiser si possible la forêt sur un plan au 1/100 000 ou 1/250 000)

### Gestion de la forêt

Le marché		Personnel		Déserte	
Vente de bois	Sur pied <input checked="" type="checkbox"/> Abattu sur coupe <input type="checkbox"/> Bord de route <input type="checkbox"/>	Permanent <input checked="" type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/>		Route	ml/ha
Vente de petits bois	Possible <input checked="" type="checkbox"/> Difficile <input type="checkbox"/> Impossible <input type="checkbox"/>	Entreprise <input type="checkbox"/>		Pistes	ml/ha
				Cables	

Durée de la gestion Pro Silva  ans

Fiche 1.3

## Description des peuplements

Veillez décrire rapidement 1 à 4 des peuplements les plus caractéristiques

Localisation (numéros de parcelle) :	Composition en essences en nombre (Diam>17,5 cm)	
<input type="checkbox"/> Ancien TSF	Chêne	30 %
<input type="checkbox"/> Futaie jardinée résineuse	Frêne	60 %
<input checked="" type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus	Divers	10 %
<input type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus-résineux		
<input type="checkbox"/> Peuplement en voie d'irrégularisation (depuis _____ ans)		

Veillez décrire rapidement 1 à 4 des peuplements les plus caractéristiques

Localisation (numéros de parcelle) :	Composition en essences en nombre (Diam>17,5 cm)	
<input type="checkbox"/> Ancien TSF		
<input type="checkbox"/> Futaie jardinée résineuse		
<input type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus		
<input type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus-résineux		
<input type="checkbox"/> Peuplement en voie d'irrégularisation (depuis _____ ans)		

Veillez décrire rapidement 1 à 4 des peuplements les plus caractéristiques

Localisation (numéros de parcelle) :	Composition en essences en nombre (Diam>17,5 cm)	
<input type="checkbox"/> Ancien TSF		
<input type="checkbox"/> Futaie jardinée résineuse		
<input type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus		
<input type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus-résineux		
<input type="checkbox"/> Peuplement en voie d'irrégularisation (depuis _____ ans)		

Veillez décrire rapidement 1 à 4 des peuplements les plus caractéristiques

Localisation (numéros de parcelle) :	Composition en essences en nombre (Diam>17,5 cm)	
<input type="checkbox"/> Ancien TSF		
<input type="checkbox"/> Futaie jardinée résineuse		
<input type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus		
<input type="checkbox"/> Peuplements irréguliers feuillus-résineux		
<input type="checkbox"/> Peuplement en voie d'irrégularisation (depuis _____ ans)		

Acceptez-vous la mise en place dans votre propriété d'une parcelle expérimentale ?  Oui  Non

Fiche 1.2

Evaluation de la valeur écologique de la forêt	Position et rôle de la forêt dans le paysage
Forêt caractéristique du Tardenois	
Pas d'accueil du public	
Chat sauvage, chevreuil	

Les fonctions actuelles
Production

Les fonctions prévues pour l'avenir
Production
Enseignement

Causes de dysfonctionnement	Causes historiques, économiques, gestion, desserte, gibier, ...
Purge de mitraille après 14-18	
Charbon de bois en 40-45	

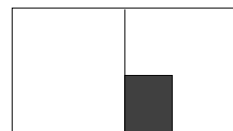
Problèmes spécifiques, proposition de solution
Excès de capitalisation par accumulation de réserves. Passage à la futaie important avec tendance à la régularisation
Solution proposée par le gestionnaire : diminuer le volume sur pied.

Fiche 1.4 - Option N°1

Autour d'une zone qui vous paraît intéressante (représentative en surface ou problèmes particuliers), une placette sera implantée et fera l'objet d'un inventaire pied à pied. La taille de la placette est laissée à l'appréciation du groupe, mais il est préférable qu'elle soit inférieure à 1 ha. Jusqu'à 15 ares, les placettes peuvent être circulaires et mises en place à l'aide d'une mire PARDE'. Au delà de 15 ares, la placette devra dans toute la mesure du possible s'appuyer sur des limites existantes (fossés, cloisonnement, ...), aussi rectangulaires que possible, afin de pouvoir la retrouver facilement.

Forêt : Verdilly Date : 15/01/94  
Parcelle : 7 Surface : 50 ares  
Placette : 1

Localisation : cheminement permettant d'atteindre la placette. Un schéma est souhaité. Dans ce cas, reporter sur le schéma l'azimut d'une limite facilement repérable : sommière, limite de parcelles, ...



Les arbres marqués à la peinture font partie de la placette

\* Inventaire des arbres précomptables (Diam>12,5)

Diam	Essence							Observation
	Frêne	Chêne	Charme	Bouleau	Orme	Acacia	Merisier	
15	22	1	3	2	1	2	1	
20	16	3	4				2	
25	20	2		1			1	
30	15	6	1					
35	9	6						
40	7	10					1	
45	4	4						
50	2	7						
55	1	3						
60	1	2						
65		2						
70		1						
75		1						
80								
85								
90								
95								
100								
105								
110								

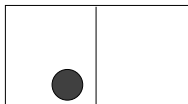
... / ...

Fiche 1.4 - Option N°2

Dans une zone de la parcelle qui vous paraît intéressante (représentative en surface ou problèmes particuliers), deux placettes circulaires concentriques de 10 et 20m de rayon seront implantées. Leur centre sera matérialisé et doit pouvoir être retrouvé dans 5 ou 10 ans. Cette placette pourra être remesurée avec une période de 5 ans (inutile avant 5 ans).

Forêt : Verdilly Date : 15/01/94  
Parcelle : 7  
Placette : 2

Localisation : cheminement permettant d'atteindre la placette. Un schéma est souhaité. Dans ce cas, reporter sur le schéma l'azimut d'une limite facilement repérable : sommière, limite de parcelles, ...



\* Inventaire des arbres précomptables (Diam > 12,5. Ce diamètre sera abaissé à 7,5 cm pour les arbres de franc-pied). Dans le cercle de 10m de rayon seront inventoriés tous les arbres correspondant aux critères de précomptage. Dans le cercle de 20m seuls les arbres dont le diamètre est supérieur à 27,5 cm seront comptés. Les diamètres seront mesurés au cm près. Penser à prendre deux diamètres perpendiculaires et en faire la moyenne. Indiquer en observation si les arbres sont de franc-pied ou sur souche.

	Azimut	Distance	Essence	Diamètre	Qualité	Observation
1			F	40	A 4m	Centre de la placette
2	8	5,8	F	17		
3	221	20	C	59	B 8m	
4	385	5,5	F	41	BC 8m	
5	248	2,4	F	15		
6	266	2,6	F	42	A4-B6m	tête déformée vers S/SW
7	52	13	F	15		
8	75	7,4	F	19		dominé déformé
9	89	6,9	F	31	BC 5m	tête cassée
10	100	14,5	C	40	B 4m	
11	113	7,6	F	14		dominé
12	129	12	F	36	BC 8m	
13	137	7,1	F	33	B 5	
14	146	17,2	F	33	B 6	
15	157	17,3	F	17		
16	164	3,5	C	50	B 4m	
17	194	19	F	13		
18	274	11,4	C	33	B 4m	
19	280	18,7	F	22		
20	310	14,6	F	38	A 7m	
21	295	18,2	Aulne	17		
22	354	16,9	Ch	54	C 8m	
23	309	8,7	Aulne	14		
24	317	12,1	Aulne	22		
25	325	17	Ch	17		
26						
27						
28						
29						
30						

(Pour l'estimation de la qualité, cf annexe n°6)

Fiche 1.4 - Option N°2

\* Taillis - Sous étage : tout ce qui n'est pas pris en compte par les critères de précomptage définis ci-dessus. Indiquer la composition en essence (en dixième), et un ordre de grandeur de l'importance en volume

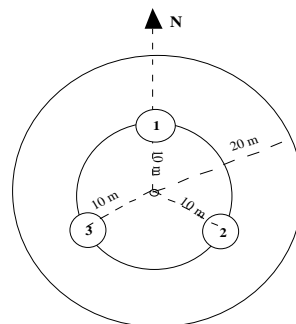
Composition : Noisetier  
Volume (en st/ha) : Très faible

\* Régénération : (choisir une des 2 possibilités suivantes)

---> Elle peut être appréciée soit d'une manière globale sur la placette à l'aide d'une note visuelle

Nulla	
Faible	
Moyenne	X
Abondante	

---> Elle peut être mesurée par la mise en place de 3 placettes de 1,5m de rayon disposées à 10m du centre de la placette (cf schéma ci-dessus). Indiquer par essence, le nombre d'individus dont la hauteur est supérieure à 50cm. La régénération inférieure à 50 cm sera appréciée à l'aide d'une note visuelle (nulle, faible, moyenne, abondante).



Numéro sous-placettes	Essence	Nombre	Nulla	faible	Moy.	Abond.	Observations

Observations :

Liste du matériel : Un appareil permettant de mesurer les distances (Double-décimètre), une boussole, un compas gradué en cm, des piquets pour matérialiser le centre.

Liste des placettes de niveau 2 et 3 actuellement installées

Année	Reg. Adm.	Dept.	Reg. Nat.	Essences maj.	Initiateur
1991	Centre	45	Puisaye	Chêne S et P	ENITEF
1992	Centre	45	Gâtinais	Chêne S et P	ENITEF
1992	Centre	45	Orléanais	Chêne S et P + pin Sylv.	ENITEF
1993	Bourgogne	58	Sologne Bourbonnaise	Chêne S et P	AFI
1993	Bourgogne	21	Plateau de Langres	Hêtre et Chêne S	AFI
1993	Bourgogne	71	Vallée et Plaines de la Saône	Chêne P et S	AFI
1993	Franche-Comté	39	Premier Plateau	Hêtre et Chêne S	AFI
1993	Franche-Comté	39	Bresse	Frêne et Chêne P	AFI
1993	Franche-Comté	70	Colline sous Vosgiennes	Hêtre	AFI
1993	Centre	41	Perche Vendomais	Chêne S et P	CRPF Centre
1993	Centre	41	Perche Vendomais	Chêne S et P	CRPF Centre
1994	Bourgogne	21	Auxois	Chêne S	AFI
1994	Bourgogne	89	Puisaye	Chêne P et Frêne	AFI

Actuellement, les partenaires associés à l'opération AFI sont les suivants :

BRUCIAMACCHIE Max, Professeur à l'ENGREF - 14, rue Girardet - 54042 NANCY

CHAVANE Alain, Expert forestier - 70210 AMBIEVILLERS

GRANDJEAN Guy, Professeur à l'ENGREF - 14, rue Girardet - 54042 NANCY

LEFORESTIER François, Expert forestier - 5, rue Mairet - 25 000 BESANCON

REBEIROT Fabien, Expert forestier - 80, rue de Villard - 39 570 PERRIGNY

SUSSE Roland, Expert forestier - L'Hermitage - 21270 BINGES

VERDIER Marc, Expert forestier - 46, rue Fontaine - 75009 PARIS

S.R.F.B. Bourgogne

C.R.P.F. Bourgogne  
S.R.F.B. Franche-Comté  
C.R.P.F. Franche-Comté

Les régions Bourgogne et Franche-Comté constituent les partenaires financiers

Le CRPF Centre (personne à contacter M. Christian GAUBERVILLE) a mis en place 2 dispositifs. Des discussions sont en cours avec la Région Centre en vue de l'installation de 8 nouvelles références installées aussi bien en forêt privée qu'en forêt soumise.

Vous pouvez vous procurer le protocole d'installation ainsi que des fiches types auprès de BRUCIAMACCHIE Max - 14, rue Girardet - 54042 NANCY.

... / ...

### Assemblée générale annuelle de Pro Silva

Tournée effectuée le 15 octobre 1994 en forêt de Gergy sous la conduite de Roland Susse et Michel de Vasselot experts forestiers

#### La forêt

La forêt de Gergy, située à 10 km au nord de Chalons sur Saône, repose sur une terrasse de la Saône. Les sols y sont majoritairement limoneux, parfois argileux. Acidité et hydromorphie sont des constantes.

Les chênes dominent largement, le tilleul est très représenté en sous-étage. La qualité des chênes y est moyenne (10% en ébénisterie environ).

#### Un peu d'histoire

Traité en taillis sous futaie jusqu'en 1959 avec des prélèvements importants, puis en partie transformée en résineux durant les années 60, elle a fait l'objet depuis 1970 d'une gestion qui recherche :

- une régénération naturelle des feuillus
- une récolte majoritaire des gros bois
- une amélioration de la qualité technologique par martelage sélectif

- un enrichissement en capital sur pied par récolte modérée.

#### Les parcelles visitées (18 à 21)

Depuis 1980, le volume sur pied (grumes de chêne) est passé de 60 m<sup>3</sup>/ha à 77 m<sup>3</sup>/ha. La récolte a été de 0,55 m<sup>3</sup>/ha/an, très inférieure à l'accroissement.

Cette capitalisation est volontairement menée tant qu'elle ne gêne pas la régénération en chêne. Le passage à la futaie est estimé à 0,4 tiges/ha/an, ce qui peut paraître faible.

Cette période d'enrichissement progressif de la forêt a permis un accroissement en volume de 2,4% par an environ, soit plus de 4,6% par an en valeur économique.

#### Coupes et travaux

Les coupes prélèvent d'abord le bois d'oeuvre, commercialisé en bloc et sur pied (500 à 800 F/m<sup>3</sup>), puis le taillis de tilleul l'année suivante. Les travaux permettent, en 2ème année après coupe, de dégager, détourner et éventuellement réaliser une taille de formation pour certaines tiges, pour un coût total moyen de 95 F/ha/an.

L'ouverture des trouées ne dépassent pas 5 ares (souhait de minimiser les coûts des travaux d'entretien en ouvrant par très petites taches).

Le dosage de la lumière effectué grâce aux éclaircies réalisée dans le sous-étage, semble particulièrement intéressant : l'acquisition d'un renouvellement important en apporte la preuve, sans compromettre la qualité de la bille des meilleures tiges de chêne.

Le bilan financier global de la gestion actuelle du massif s'établit ainsi :

recettes : 485 F/ha/an environ (dont 80% de produits ligneux)  
dépense : 220 F/ha/an environ (dont 10% en travaux sylvicoles !)

#### Les images les plus fortes

Des semis, partout des semis ... Même sous des couverts habituellement jugés notoirement trop sombres pour les chênes sessiles ou pédonculés !

Le souci du gestionnaire ne se focalise pas sur l'obtention d'une phase de jeunesse. Sa question serait plutôt : jusqu'à quel niveau puis-je enrichir en matériel sur pied pour optimiser la production sans nuire au renouvellement ?

Néanmoins cette attitude d'esprit ne doit pas masquer la nécessité de pouvoir recruter des petits bois de qualité pour assurer la relève (le fameux "passage à la futaie") : quelle technique doit permettre aux jeunes chênes de passer dans le couvert dominant pour devenir des arbres producteurs ?

Les images, pour certaines très inattendues, observées par cette belle journée d'automne ont été certes très esthétiques, mais surtout enrichissantes par leur caractère quelque peu iconoclaste quant au tempérament des jeunes chênes sous couvert !

Intéressant et très formateur

Xavie GAUQUELIN

Les courriers envoyés aux adresses suivantes nous reviennent avec l'intitulé "Personne n'habitant plus à l'adresse indiquée". Que ceux qui connaissent la nouvelle adresse de ces membres veuille bien me l'indiquer.

Monsieur Laurent **Rivière**, 3 Rue de la Maison Rouge, 94120 Fontenay sous bois - Monsieur Jean-Luc **Gasnier**, 9 rue Clérambault, 33200 Bordeaux Cauderan - Monsieur Jean **Raymond**, 276 Rue de la cotette, 39000 Lons le Saunier - Monsieur Bernard **Rocher-Barrat**, 20 Hameau de Laigue, 60750 Choisy au bac - Monsieur Bärbel **Prügel**, C/o Mlle Anne Thimoniez, 92 rue Saint Dizier, 54000 Nancy - Monsieur Alain **Arnaud**, Le Colombier, Fleury sur Ouche, 21140 Pont de Pany - Monsieur alain **Jollan de Clerville**, 2 rue Albin haller, 54000 Nancy - Monsieur Frédéric **Garnier**, 15 rue de Paris, 60200 Compiègne - Mlle Véronique **Van Hersecke**, 4 rue de Bruxelles, Planoise, 25000 Besançon - Mlle Florence **Bouan**, 20 rue de Montmorency, 75003 paris - Monsieur Cyril **Kamir**, 12630 Montrozier - Monsieur Arthur **Kletty**, 12 rur des Vignes, 67160 Wissembourg - Monsieur Jean **Clement**, 37 rue de Froidevaux, 75014 Paris.

Marc VERDIER

---

### Important - Très important !

---

#### Des forestiers à l'aide des forestiers de Bosnie Herzégovine

La guerre de Bosnie rend, la situation matérielle des habitants catastrophique, et elle nécessite de l'aide.

A la suite de contacts pris lors d'excursions forestières en Bosnie avant la guerre, et de liens d'amitié tissés entre des forestiers de ce pays et des forestiers d'Allemagne du Sud et de Suisse, ces derniers ont pris l'initiative d'envoyer des paquets contenant des denrées diverses.

A la fin du mois d'Août 1994, les dons ont atteints 190 000 DM, plus des dons en nature, qui ont permis l'envoi de 39 tonnes d'aliments, par paquets de 15 kg à 700 familles de forestiers et d'employés de la filière bois, des médicaments, des textiles et de la nourriture à un hopital de Sarajevo, ainsi que la création d'une petite réserve financière en vue de la reconstruction de la faculté forestière de Sarajevo (le professeur PINTARIC, qui a dirigé en 1977 le voyage du Comité des Forêts, a accusé réception de tous les envois). Aucun frais de gestion n'a été prélevé.

Les forestiers de Pro Silva France qui souhaitent participer à cette action de solidarité, peuvent envoyer des dons en argent à la Banque Populaire de Pfalzgrafenweiler, Compte 80213014, Code banque 642 618 53, ou à M. Gunther GROSS Forstamt Pfalzgrafenweiler, Kirchstrasse 32 D72285 Pfalzgrafenweiler.

*Gunther GROSS, que certains adhérents de Pro Silva France connaissent, est membre du bureau de l'ANW de Bade Wurtemberg*

Tous autres renseignements ou détails peuvent être demandés à Brice de Turckheim - Truttenhausen 67140 BARR - Tel. 88 08 96 04 Fax : 88 08 57 25.

... / ...

## Information

Le conseil d'administration de Pro Silva France se réunira le mardi 24 janvier à Paris

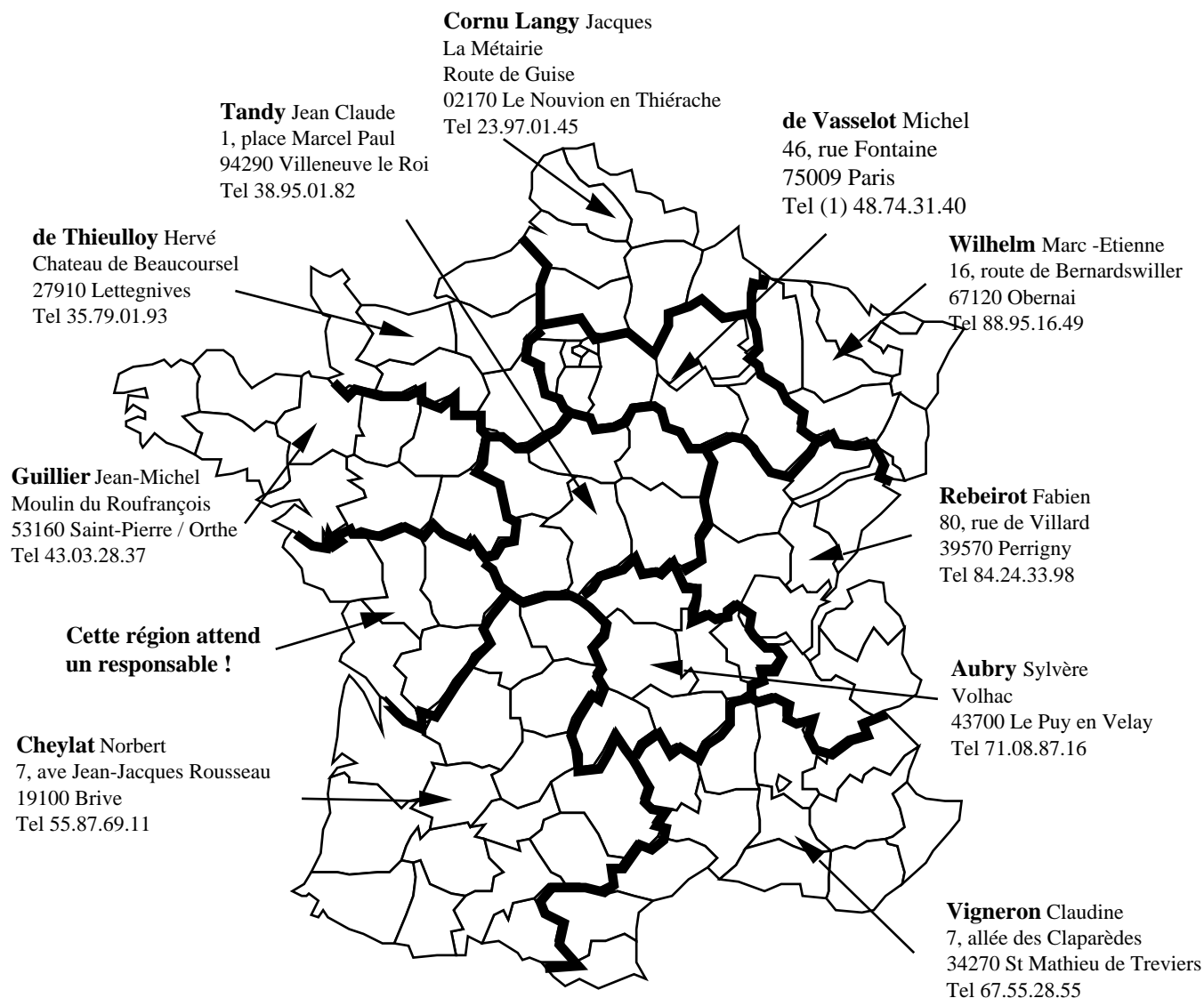
L'ordre du jour est le suivant

- Etat d'avancement du document de 40 à 50 pages décrivant les principes de la sylviculture Pro Silva ainsi que quelques exemples d'application (ce travail a été entamé par M. d'Harcourt).

- Organisation de stages de formation à la sylviculture Pro Silva
- Programme et fonctionnement des groupes régionaux
- quelles conditions requérir pour pouvoir s'exprimer au nom de Pro Silva France
- parcelles de référence ; point sur leur financement et collecte des fiches de parcelle
- voyage d'étude éventuel
- questions diverses

Attention ! Quelques modifications dans la répartition des groupes régionaux

## Les Correspondants régionaux de Pro Silva France



**Stages de formation I.D.F.**

*Sylviculture proche de la nature 11,12 et 13 mai 1995*

Objectifs

- Montrer au propriétaire forestier que la sylviculture proche de la nature n'est ni une affaire d'experts, ni une façon laxiste de se désintéresser de sa forêt.
- Donner des outils de diagnostics des besoins et de résolution des problèmes.

Points clés du programme

- Présentation de futaies régulières et irrégulières
- Martelages dans des peuplements réguliers et irréguliers.
- Présentation des travaux effectués au Nouvion.
- Interventions sylvicoles (dégagements, éclaircies, améliorations).
- Le temps et les coûts d'une sylviculture proche de la nature.

*Exploitation, classement et commercialisation des bois abattus (12, 13 et 14 octobre 1995)*

Objectifs

- Savoir apprécier les qualités et les défauts des arbres et des grumes.
- Améliorer les compétences sur l'appréciation de la qualité des arbres abattus et mis bord de route.

Points clés du programme

- Présentation du système de commercialisation adopté au Nouvion.
- Estimation sur pied des arbres désignés (volume, qualité, prix).
- Estimations des mêmes arbres abattus.
- Comparaison des qualités, et coûts de commercialisation
- Appréciation d'un système sylviculture/commercialisation des bois en équilibre.

Les inscriptions à ces deux stages sont à prendre directement auprès de la Compagnie Forestière du Nouvion : Tel. 23 97 00 06 - contact : M. Barisien.

Mlle Marine Colombey, cité de l'ENSAR, 65 Route de St Brieuc, 35042 Rennes Cedex - souhaite faire un stage dans une forêt "Pro Silva" et présenter un mémoire en octobre 1995 sur la biométrie, l'écologie ou la télédétection.

Prendre rapidement contact avec elle.

L'article "Gestion des Futaies Irrégulières" écrit par Marie-Stella DUCHIRON vient de paraître. Il est disponible chez l'auteur (8 avenue Daniel Lesueur 75007 Paris) au prix de 320F l'unité (plus 40F de frais de port).

Pour répondre à la demande de Monsieur KUPER, président de Pro Silva Europe, et comme cela a été exposé lors de notre assemblée générale de Gergy, il faut que nous nous efforcions de fixer des dates et lieux de réunions de groupes régionaux longtemps à l'avance,

Ainsi nous pourrions centraliser ces informations et les transmettre à Pro Silva Europe qui fera la même chose dans toutes les sections nationales et diffusera ensuite l'information.

C'est bien sûr une contrainte, mais elle ne semble pas totalement insurmontable et contribuera à donner une unité et à animer la fédération de nos associations nationales.

Je vous serais donc reconnaissant de m'envoyer au Comité des Forêts, dès que possible, le planning de vos réunions du premier semestre 1995.

Je vous remercie de faire le maximum pour répondre à cet appel.

Bon courage ...

MarcVERDIER

Si vous souhaitez avoir des informations sur l'association Pro Silva ou sur ses activités, une chemise de présentation est disponible au Comité des Forêts, 46 Rue Fontaine 75009 Paris, au prix de 45F.

Adhésion - Adhésion - Adhésion - Adhésion

Les personnes souhaitant adhérer à Pro Silva France, peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-dessous. Il permettra la mise à jour du fichier des adhérents. L'adhésion reste cependant subordonnée au paiement de la cotisation (220 F, réduite à 50 F dans le cas des étudiants), et au parrainage par deux membres actuels de Pro Silva.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Région à laquelle vous souhaitez être rattaché :

Parrainage

Nom1 :

Signature

Nom2 :

Signature

Ce formulaire doit être envoyé à notre Secrétaire général Marc VERDIER, 46 rue Fontaine - 75009 PARIS, accompagné d'un chèque libellé au nom de Pro Silva France.